

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2014

Absents :

Pierre CREPINGE (pouvoir à Didier POMMIER)

Nathalie PANAZZA (pouvoir à Mireille LAINEZ)

Bernard ORIOL (pouvoir à Alain LIMOUSIN)

Excusée : Isabelle DELORME

Secrétaires : Emilie BONNIER et Cédric BONHOMME

Approbation du compte rendu de séance du 31 octobre 2014

PERSONNEL

Pour le syndicat des eaux de la citre à la mare, les employés communaux des trois communes de Luriecq, Chenereilles et Marols ont refusé la proposition qui leur a été faite par les maires d'une astreinte le week-end rémunérée à hauteur de 109 €.

Ils souhaitent que soit mentionné sur un courrier que l'astreinte sera rémunérée à hauteur de 150 € avec une prime de fin d'année de 400 € à compter du 1^{er} janvier 2016. Le prochain conseil syndical du 15/12/2014 décidera de la suite à donner.

Linda RIVIERE a obtenu son B.A.F.D. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Les vœux du personnel seront organisés le 15 janvier 2015 à 18h00. Un chèque cadeau leur sera remis à cet occasion.

P.L.U.

Lors de la réunion du Conseil municipal du 19 novembre 2014, le projet du PADD a été corrigé. Les modifications ont été transmises au bureau d'études « Réalités » qui nous fera part de ses observations éventuelles.

Une réunion avec le comité de pilotage est programmée le mercredi 14 janvier 2015 à 14h00.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Tous les conseillers reçoivent désormais les comptes rendus des réunions par mails.

Un bureau s'est tenu le 27 novembre 2014 au sujet du devenir de la Communauté de Communes du Pays de Saint Bonnet le Château.

4 possibilités s'envisagent :

- Conserver la Communauté de Communes en l'état.
- Regroupement avec une Communauté de Communes de Haute-Loire.
- Regroupement avec Saint Etienne -Métropole.
- Regroupement avec Loire-Forez.

Un débat s'est instauré, une proposition sera faite aux services de l'état.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

A ce jour, il n'y a encore qu'une seule candidature reçue pour un besoin de trois agents recenseurs.

Une nouvelle publicité dans les journaux locaux, panneaux communaux et commerces a été faite.

Le Conseil rappelle que ce recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

ECOLE

Le Conseil d'école s'est déroulé le 17 novembre 2014.

L'école comptabilise 182 élèves.

Le voyage à Paris s'est parfaitement déroulé.

Le projet école et cinéma est renouvelé.

Un point est fait sur les changements de fonctionnement de la Ludothèque.

SERVICE SANTE AU TRAVAIL

Une délibération est prise pour le renouvellement de la convention avec le centre de gestion 42.

TRAVAUX EN COURS

FOYER RURAL – SALLE E.R.A.

Les travaux sont en cours – deux avenants ont été signés :

- Un concernant l'étanchéité pour un montant de 536.94 € H.T. avec l'entreprise SUPER ;
- Un concernant le toit existant où les bandeaux sont à repeindre ou à reprendre entièrement – environ 700 € H.T.

Par ailleurs, les tuiles sont très usées et seront à remplacer dans un avenir proche.

INFORMATIQUE

La Société ERENET a fait un devis à hauteur de 6 000 €. Cette proposition a été retenue.

AFFICHAGE EXTERIEUR MAIRIE

Les modifications ont été faites et doivent être adressées à la société en charge de la fabrication des panneaux.

SITE INTERNET

La commission communication se réunira pour affiner les propositions qui ont été faites afin de les soumettre au budget de 2015.

MAISON BOYER

Le Maire a rencontré des professionnels qui pourraient éventuellement occuper les rez-de-chaussée du bâtiment.

Un géomètre sera mandaté afin d'évaluer plus précisément les volumes disponibles. Plusieurs devis seront demandés.

QUESTIONS DIVERSES

D.I.A. : SESSIECQ / GIRAUDON : la Commune ne préempte pas.

D.I.A. : DELAUNAY / DEVILLE : la Commune ne préempte pas.

VŒUX : Le foyer rural / Salle E.R.A. n'étant pas disponible – les vœux du Maire n'auront pas lieu cette année – un courrier sera adressé aux habitants.

TELETHON : Les sapeurs pompiers organisent un parcours de course le 5 décembre 2014. Le maire prendra contact avec eux pour définir leur horaire de passage sur la commune.

REUNION CANTONALE : elle se déroulera le 17 décembre 2014 à 20h30 à la mairie de Lavieu.

REPAS DES ELUS DU CANTON : Il sera organisé le 7 février 2015 à midi à Saint Romain le Puy – tous les élus et leur conjoint sont conviés.

THEATRE : La troupe des Pitous de Périgneux souhaite donner une ou deux représentations de théâtre les 9 et 10 mai 2015. La salle du théâtre sera mise à leur disposition au tarif de 60 €.

DECORATIONS DE NOEL : Trois sapins seront disposés le long de la RD 498, décorés par les enfants de l'école.

La Commune d'Unieux a renouvelé l'ensemble de ses installations électriques de Noël et a proposé à la Commune de reprendre quelques objets décoratifs.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST FIXE LE 19 DECEMBRE 2014 à 20H30.